

VOLUME 13

Un travail sur le pluralisme juridique ne saurait être mené aujourd'hui sans l'œuvre léguée par Santi Romano.

Les réflexions sur les ordres juridiques (*ordinamento giuridico*), leur pluralité et les rapports de « relevance » qui se nouent entre eux permettent-elles d'affronter l'ensemble des questions inhérentes au développement du droit dans un contexte globalisé ?

Le commentaire de Jean-Sylvestre Bergé se propose de répondre à cette interrogation en reconsidérant le « fait de l'ordre social » saisi par Santi Romano dans la première moitié du xx^e siècle.

www.editions-DALLOZ.fr

TIRÉ À PART | **Santi Romano** | Jean-Sylvestre Bergé
LES ORDRES JURIDIQUES

DALLOZ

TIRÉ À PART | Santi Romano / Jean-Sylvestre Bergé | LES ORDRES JURIDIQUES



15 € - 978-2-247-15254-4

NUART 2177865

9 782247 152544

TIRÉ À PART | **Santi Romano** | Jean-Sylvestre Bergé
LES ORDRES JURIDIQUES

DALLOZ

VOLUME 13

Santi Romano (Palerme 1875 - Rome 1947), juriste italien ayant enseigné le droit administratif et constitutionnel dans les universités de Camerino, Modène, Milan et Rome. Il a également dispensé des cours de droit ecclésiastique et de droit international et a, par ailleurs, présidé le Conseil d'Etat italien (1928 - 1944). Source : Enciclopedia Treccani. Jean-Sylvestre Bergé est professeur des universités en France (Université Jean Moulin - Lyon 3) et professeur invité dans diverses universités étrangères. Il est membre de l'Equipe de droit international, européen et comparé (EDIEC, EA n° 4185) et co-directeur d'un groupe de recherches en droit européen (GDR CNRS RUE-DELSJ, n° 3452).

www.editions-DALLOZ.fr